



CONDITIONS

ABONNEMENT.

UN AN..... \$1.00
 SIX MOIS..... 0.50
 LE NUMERO..... 1c.

Strictement payable d'avance.

Le Grognard se vend 8 centins la douzaine aux agents qui devront faire leurs paiements tous les mois.

20 par cent de commission accordé aux agents pour les abonnements qu'il nous feront parvenir.

Les frais de port sont à la charge de l'Éditeur.

II. BERTHELOT

Bureau : 8 Rue Ste Thérèse

Boite 2144 P. O. Montréal.

Feuilleton du Grognard

MADAME PANTALON.

XXIII

DES NOUVELLES DE FOUILLAC.

N'y tenant plus, Cézarine se rend un matin près de son oncle et lui dit :

— Mon cher oncle, je suis bien en peine de M. Fouillac !

— Pourquoi en es-tu en peine ?

Ce garçon ne peut point passer toute sa vie ici !... Il va à Paris... il s'amuse !...

— Mais c'est que vous ne savez pas que je lui ai confié de l'argent... beaucoup d'argent... et madame Flambart aussi.

— Vous avez confié de l'argent à Fouillac ? Pourquoi faire ?

— Pour une entreprise qui devait nous faire gagner des millions... Un individu avait trouvé le moyen de faire d'excellents cigares avec des feuilles de marron d'Inde...

— Du tabac avec du marron d'Inde !... Quelle carotte de longueur me tiens-tu !

— Mais de vous répète ce que m'a dit M. Fouillac : les cigares avaient eu le plus grand succès ; on en demandait à grand cri, parce qu'on pouvait les vendre à un prix élevé. C'était une découverte qui devait enrichir celui qui l'avait faite.

— Et tu as cru tout cela, toi ?

— Si bien cru que j'ai remis cinquante mille francs à Fouillac ; madame Flambart lui en a confié trois



LA QUESTION DU GAZ

LE MAIRE BEAUDRY.—C'est ça, Messieurs les Anglais, avec votre gaz vous allez gonfler mon ballon. Merci !

mille... pour faire marcher cette affaire.

— Si vous m'aviez consulté, vous n'auriez pas donné un sou à Fouillac.

— Pourquoi cela, mon oncle ? Est-ce que vous doutez de sa probité ?

— De sa probité... pas précisément, mais Fouillac est un joueur.

— Depuis longtemps ? Il ne jouait plus.

— Parce qu'il n'avait plus le sou. Mais en se voyant entre les mains une grosse somme, qui vous dit qu'il n'aura pas succombé à la tentation ?

— Avez-vous son adresse ?

— Non c'est lui qui devait nous écrire.

— Comme c'est adroit ! Alors, attendez... mais je n'ai pas confiance en vos cigares en feuilles de marronnier... Je vous le répète, je crains

qu'on s'y ennuie.

— Quatre jours après cette conversation, une lettre datée de Bade arriva

au château. Elle est adressée à madame Pantalon qui regarda bien vite la signature et s'écria :

— C'est de Fouillac !

— Enfin ! dit madame Flambart, ce cher ami. Je suis bien sûre que nous nous inquiétions à tort. Lisez vite !... nous vous écoutons.

— Il me semble que j'ai peur de lire, dit Cézarine.

— Par exemple ! vous, si courageuse, vous la femme forte !

— Ah !... c'est passé !... c'était l'émotion... écoutez :

« Chère et honorée madame Pantalon, j'ai bien tardé à vous donner de mes nouvelles, n'est-ce pas ? et vous m'accusiez peut-être déjà de négligence... non, je n'ai pas été négligent ; mais, ce que j'ai à vous annoncer n'ayant rien de bien agréable, je me disais : Ces dames le sauront toujours assez tôt !... »

— Qu'est-ce que cela signifie ?

— Quel long préambule !

— Les feuilles de marron d'Inde auront manqué !

— Chut mesdames... laissez-moi donc continuer...

« ... le sauront toujours assez tôt. Plus d'une fois même, j'ai eu l'idée de ne plus vous donner de mes nouvelles : mais je me suis dit : Elles attendront toujours... ce sera désagréable pour elles... »

— Ah ! mon Dieu !... qu'est-ce qu'il veut dire ?

— Silence, madame Flambart ! je poursuis :

« Sachez donc, mesdames, que l'histoire des cigares en feuilles de marronnier est entièrement de mon invention... »

— Ah ! le gueux ! le révolté !

— Quand je me suis vu en mains les quatre-vingt mille francs que vous m'avez chargés de toucher, j'ai été tenté, non pas de me les approprier,

j'en suis incapable ! mais de les doubler, de les tripler même, avec une martingale que j'ai inventée depuis peu, mais que je ne pouvais exécuter, faute de fonds...

— Il a joué notre argent, le malheureux !

— Laissez-moi donc fuir !... Faute de fonds !... je me suis dit : Qui me serait doux de faire gagner une somme immense à ces dames qui ont été si bonnes pour moi ! Mais si je vous avais dit : Confiez-moi votre argent pour que je joue ma martingale, vous m'auriez probablement refusé ; c'est pourquoi j'ai inventé cette petite histoire de faux tabac que vous avez eu la bonté de croire. Hélas ! mesdames, une chose qui ne s'était jamais vue... vingt rouges de suite ! voilà ce qui a renversé, trompé tous mes calculs... J'ai perdu vos quatre-vingt mille francs. Et, voyez le malheur ! si j'avais eu vingt mille francs de plus, la chance a tourné et je n'aurais pas tout !... je reste à Bade pour y attendre votre réponse : si vous vouliez m'envoyer de nouveaux fonds, je suis persuadé que nous prendrions une belle revanche.

« Votre tout dévoué,

FOUILLAC »

La lettre tombe des mains de Cézarine, qui demeure muette et accablée par ce qu'elle vient d'apprendre. Il n'en est pas de même de la veuve Flambart : celle-ci se répand en plaintes, en reproches, en vociférations. Elle marche à grands pas dans la salle en s'écriant :

— C'est épouvantable... Il ma voue, cet homme ! voicé, c'est le mortel !... trente mille francs ! le quart de ma modeste fortune !... Que ferai-je maintenant avec quatre mille cinq cents francs de rente... Ayez donc des chapeaux frais avec cela !... Madame Pantalon, c'est vous qui êtes cause de ma ruine... de la perte que je prouve en ce moment !

— Moi, madame ! et en quoi donc en suis-je cause ? Est-ce que je vous ai conseillé de confier trente mille francs à M. Fouillac ?

— Non, vous ne m'avez pas eu serré, mais vous lui en avez confié cinquante, vous ! N'était-ce pas